



Cette chartre témoigne de l'engagement de POLYEXPERT envers un développement durable. Notre organisation s'engage à réaliser ses activités de manière toujours plus responsable envers la société par la mise en œuvre des meilleures pratiques de gestion et par ses prises de décisions.



Nous avons joint le Programme ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup> pour favoriser, accélérer et faciliter l'intégration des principes de développement durable à notre modèle d'affaires et souhaitons contribuer activement à bâtir un monde meilleur, sans compromettre celui des générations futures. Cette chartre est signe de l'expression d'une démarche volontaire, inscrite dans une perspective d'amélioration continue portée par la direction, engageant les employés de l'établissement situé au 850 Avenue Munck, Laval, QC H7S 1B1 et prenant en compte l'intérêt de ses différentes parties prenantes. Nous encourageons aussi nos fournisseurs, clients et sous-traitants à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre les principes de développement durable et souhaitons influencer positivement les activités de l'ensemble de la chaîne de valeur liée à nos produits et services.

Le processus d'amélioration continue que nous avons adopté s'inspire des référentiels internationaux reconnus en matière de responsabilité sociétale des organisations, tels qu'ISO 26000 et les lignes directrices pour la reddition de comptes du Global Reporting Initiative (GRI). De plus, notre initiative vise la prise en compte des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) selon nos différents enjeux organisationnels. La réflexion stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des actions qui en découlent, intègrent également les 16 principes de développement durable qui figurent au cœur de la Loi sur le développement durable du Québec.



## 1. SCÉNARIO ÉCORESPONSABLE

POLYEXPERT souhaite créer de la richesse et contribuer à un développement durable. À cet égard, l'organisation souhaite devenir un chef de file dans la fabrication de film de polyéthylène, en offrant des solutions adaptées aux besoins du marché, de façon à diminuer le plus possible l'empreinte écologique. Cette contribution sera réalisée à l'aide d'un réseau de partenaires stratégiques qui ont le même souci d'unir leurs efforts pour innover et développer des produits écoresponsables. La participation des employés de POLYEXPERT est au cœur de cette vision écoresponsable.

## 2. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Les orientations stratégiques précisent les lignes directrices que nous entendons suivre pour identifier les actions à mettre en œuvre d'ici la fin 2023 :

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 :**  
L'EXCELLENCE DANS LA CRÉATION DE SOLUTIONS DURABLES, POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 :**  
UNE PERFORMANCE GLOBALE MAÎTRISÉE ET RECONNUE.

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 :**  
DES ÉQUIPES D'EXPERTS STIMULÉES PAR L'INNOVATION, PAR LA CRÉATION DE VALEUR ET PAR LEUR ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL.

**ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 :**  
UNE PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE POUR UNE BAISSE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX.

## 3. NOTRE DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE

Dans le cadre de la démarche organisationnelle entamée en adhérant au Programme ÉCORESPONSABLE<sup>MC</sup>, un diagnostic organisationnel a permis de porter un regard sur la prise en compte du développement durable dans les pratiques de gestion de notre organisation et d'identifier les enjeux à adresser dans une perspective de progression et de performance globale. Nous nous sommes aussi doté d'un Plan écoresponsable pour structurer notre évolution vers notre scénario écoresponsable.

## 4. CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS

La présente chartre s'applique à l'ensemble des employés de l'organisation. Nous encourageons aussi nos fournisseurs, clients et sous-traitants à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre les principes de développement durable. Nous nous engageons à nous conformer aux règles légales applicables dans le (ou les) pays et territoire(s) où nous exerçons nos activités. De même, nous nous engageons à périodiquement effectuer une veille sur les enjeux pertinents à notre domaine ou secteur d'activités, disposer des moyens et outils afin de vérifier si nous sommes conformes et le cas échéant, prendre des mesures nécessaires pour remédier aux écarts possibles.

## 5. AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

L'adoption de cette chartre sera en vigueur à compter du 04 avril 2018. Elle s'inscrit dans un processus de mise à jour, selon les besoins de l'organisation.



CONSEIL DES  
INDUSTRIES  
DURABLES

LISE PLANTE  
Vice-Présidente Exécutive & Directrice générale - POLYEXPERT INC.